



Communiqué de presse  
12 mai 2021

## **L'Institut Mines-Télécom dans le TOP 4, du volet de préservation des emplois de R&D, du plan de relance pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation**

*L'IMT se voit attribuer un financement de plus de 16,3 M€ pour un total de 119 postes de R&D avec les entreprises.*

**Dans le cadre du plan France Relance et de la première vague de son volet de soutien à l'emploi de R&D, l'Institut Mines-Télécom (IMT) apparaît en 4<sup>ème</sup> position des opérateurs publics impliqués dans le soutien à l'emploi scientifique dans le cadre de ses partenariats avec les entreprises. Organisme public de premier plan dans la R&D et l'innovation en France, l'IMT est un acteur clé dans les territoires pour la recherche en partenariat avec les entreprises et les acteurs socio-économiques. Dans le cadre de ce volet du plan de relance, l'IMT affirme la pertinence de son positionnement dans ses sites où grâce à l'excellence de sa recherche, il constitue un maillon indispensable dans la mise au point de l'offre technologique innovante des entreprises.**

Ce volet pour la préservation de l'emploi de R&D du Plan de Relance dispose d'une enveloppe globale de 300 M€. Le budget alloué à l'Institut Mines-Télécom permet le financement de 76 projets pour un total 119 postes et plus de 178 ETP (équivalent temps plein) dans ses écoles. 6 écoles de l'IMT en sont bénéficiaires : IMT Atlantique, IMT Lille Douai, IMT Mines Albi, Mines Saint-Etienne, Télécom Paris, Télécom SudParis.

Le dispositif s'articule autour de deux types de modalités afin de maintenir les emplois de R&D dans les entreprises et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et doctorants. Concrètement, dans le cadre d'une coopération de recherche entre une entreprise et une structure à but non-lucratif ayant une activité de recherche, l'État prend en charge la rémunération des personnels de R&D engagés dans cette collaboration :

- Le salarié d'une entreprise est mis à disposition sur une courte durée (un à deux ans) d'un laboratoire public ou il entreprend une thèse dans un laboratoire public, dans les deux cas dans le cadre d'un partenariat de recherche existant.

- Un jeune diplômé bac +5 ou un jeune docteur est embauché par un laboratoire public pour être mis à disposition d'une entreprise, toujours dans les deux cas dans le cadre d'un partenariat de recherche existant.

### **La collaboration en R&D avec les PME et ETI dans l'ADN de l'Institut Mines-Télécom**

L'Institut Mines-Télécom a pour mission de favoriser le développement économique au travers de collaborations étroites entre ses laboratoires de recherche et les entreprises de toute taille de son territoire, depuis des TPE et PME jusqu'à de grands groupes en passant par des ETI, par la formation, la recherche et l'innovation.

L'Institut Mines-Télécom accompagne les entreprises sur l'ensemble du cycle de l'innovation quel que soit leur stade d'avancement. Il héberge ainsi notamment 200 startups dans ses incubateurs, mais a également des coopérations fortes avec de grands groupes tels que Airbus, Naval Groupe, Orange, etc. Ses contrats de recherche partenariale représentent en moyenne plus de 70 M€ par an, soit une part très majoritaire de son activité de recherche, laquelle est portée par plus de 1 100 enseignants-chercheurs et autant de doctorants, ainsi que plus de 300 ingénieurs R&D et des post-docs. Son implication et la qualité de sa recherche collaborative sont reconnues à travers la labellisation de deux Instituts Carnot : Télécom & Société numérique et M.I.N.E.S, premiers instituts Carnot académiques en France.

### **Une empreinte nationale pour accompagner le développement économique en régions**

L'IMT est un institut national de science et technologie dont les activités sont portées par 8 grandes écoles présentes dans les grandes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne-Pays de Loire, Hauts-de-France, Ile-de-France et Occitanie, en relation avec douze écoles affiliées et une école associée qui complètent ce maillage territorial. Ce fort ancrage local facilite les échanges avec les entreprises qui font la richesse des territoires et permet aux équipes de recherche d'appréhender les besoins des entreprises et plus particulièrement de l'écosystème dans lequel elles s'inscrivent. Ainsi les opérations réalisées au titre de la préservation de l'emploi de R&D touchent-elles presque toutes les régions françaises.

Les équipes de l'IMT peuvent monter en puissance sur certains projets en faisant appel aux autres écoles de l'IMT. Une entreprise locale accède ainsi à l'importante capacité de R&D que peut offrir un institut national par la mise en réseaux des forces de recherche.

### **Thématiques phares de l'IMT en résonance avec les problématiques scientifiques des entreprises et des priorités de l'état telles qu'affirmées dans le PIA4**

L'IMT positionne son expertise scientifique à la rencontre de l'ingénierie et du numérique, de la science et des technologies. En écho aux grandes thématiques phares qui structurent sa recherche, les projets pour lesquels les postes ont été préservés touchent les grands domaines de :

- l'ingénierie de la santé
- les risques & la cybersécurité
- l'IA,
- les réseaux et l'IoT,
- les systèmes de production

Par l'effet de levier qu'amène ce volet du plan de relance, les entreprises vont pouvoir renforcer leurs capacités d'innovation en travaillant sur des projets liés notamment à la robotique, la protection des données issues de l'imagerie médicale, les dispositifs médicaux, le bâtiment intelligent, les jumeaux numériques, l'IA appliquée au traitement du son, dans les dispositifs d'aide à la décision, l'industrie du futur...

Odile Gauthier, Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom : « Cette importante dotation est une reconnaissance de la qualité de la recherche partenariale à l'Institut Mines-Télécom et de son implication dans le monde économique dans la droite ligne de ses missions. Apparaître dans le plan de relance dans le Top 4 des opérateurs publics de recherche montre que nous avons un modèle de coopération gagnant-gagnant avec les entreprises. Avec ce dispositif qui permet non seulement de préserver les compétences des collaborateurs de recherche dans le secteur privé, mais aussi d'accompagner les jeunes qui veulent faire carrière dans la recherche en lien avec les entreprises, nous contribuons au futur du pays »

**À propos de l'Institut Mines-Télécom [www.imt.fr](http://www.imt.fr)**

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie, de l'industrie et du numérique, l'Institut Mines-Télécom est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche regroupant 8 grandes écoles : IMT Atlantique, IMT Lille Douai, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint Etienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, 2 écoles filiales : EURECOM et Insic et un réseau de partenaires stratégiques et affiliés. Ses activités menées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique sont mises au service de la formation d'ingénieurs et de managers, de la recherche partenariale, de l'innovation et du soutien au développement économique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement stratégique sur les transformations majeures du XXIe siècle : numériques, industrielles, énergétiques, écologiques et éducatives. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, et créateur avec la TUM de l'académie franco-allemande pour l'industrie du futur, il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. L'IMT forme chaque année plus de 13000 étudiants, réalise près de 70 millions de contrats de recherche et ses incubateurs accueillent une centaine de start-ups.

 [@IMTFrance](https://twitter.com/IMTFrance)

**Contact presse :**

**Institut Mines-Télécom**

Séverine Picault

+33 (0) 6 27 66 05 09 / +33 (0) 1 75 31 40 97

[severine.picault@imt.fr](mailto:severine.picault@imt.fr)